

RAPPORT ANNUEL 2018 – 2019

Autorité aéroportuaire du nord
du Nouveau-Brunswick inc.



Aéroport régional de
Bathurst
Regional Airport





RAPPORT ANNUEL 2018 – 2019

Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick inc.

Aéroport régional de **Bathurst** Regional Airport



Mission

Offrir une gamme de services aéroportuaires accessible, sécuritaires, fiables et rentables.

Vision

Devenir une autorité aéroportuaire de premier plan dans le nord du Nouveau-Brunswick.

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RENÉ LEGACY



Pendant l'année financière 2018-2019, la croissance et la transition ont été les deux principales influences pour l'Aéroport régional de Bathurst. Les points saillants majeurs ont compris l'achèvement substantiel du projet d'agrandissement de l'aéroport et le réaligement de nos activités pour satisfaire aux exigences réglementaires et à la réalité de notre nouveau contexte.

Le projet d'agrandissement de l'aéroport consistait en deux mises à niveau majeures. Nous avons en premier lieu allongé la piste de 202 m, laquelle a désormais une longueur totale de 1 711 m. Elle peut maintenant accueillir de plus grands avions, par exemple le Q-400, tout en continuant de fournir l'infrastructure essentielle pour nos utilisateurs. Par ailleurs, notre système d'éclairage de piste amélioré incorpore une technologie moderne et efficace dont se servent les pilotes dans leur approche. La rénovation de l'aérogare est la deuxième amélioration majeure et celle qui a été le plus visible. Construite en 1987 pour accueillir environ 20 000 passagers par année, l'ancienne aérogare répondait aux besoins du public voyageur en dépit de divers défis, notamment des mesures de sécurité des passagers rehaussées et un nombre accru de voyageurs. En fait, le nombre moyen de voyageurs a tourné autour des 40 000 au cours des 10 dernières années. L'aérogare récemment rénovée mesure 1 087 m² et abrite les services administratifs et opérationnels de l'aéroport. Elle offre une aire sécurisée agrandie pour passagers, un hall de concept ouvert et de futures possibilités de croissance. Nous ne pourrions

passer sous le silence l'important soutien financier que nous avons obtenu pour atteindre ce jalon. En effet, l'aéroport s'est vu accorder des subventions des gouvernements fédéral et provincial. Les deux parties ont chacune contribué un tiers du financement à ce projet. L'Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick (AANNB) s'est associée avec UNI Corporation financière pour couvrir le dernier tiers. Nous aimerions les remercier de nous avoir fourni leur précieuse contribution et d'avoir cru en ce projet. Nous tenons également à reconnaître la vision et le travail acharné du cabinet d'architectes CLAD Inc., concepteur de notre belle installation, et l'entrepreneur général Genibuilt Ltd., qui a concrétisé notre vision.

Comme c'est le cas pour tout projet de construction, la famille de l'Aéroport (le personnel, les locataires et le public) a gardé une attitude positive pendant les nombreuses étapes du projet. Du bruit à la poussière, en passant par le déménagement d'ordinateurs et de bureaux, tous ont fait preuve de grande patience et de coopération pour assurer la réussite de ce projet. Merci pour votre soutien!

Le nombre de passagers a augmenté de 8 % par rapport à la même période l'année dernière. Entre avril 2018 et en mars 2019, nos installations ont répondu aux besoins de 41 418 passagers. Air Canada a continué d'exploiter ses avions Dash-8 de séries 100 et 300 pour servir ses clients. Au cours de l'année, nous avons même pu apercevoir le Q-400 quelques fois sur la piste. L'AANNB continue de travailler de près avec son partenaire aérien privilégié pour être en mesure d'offrir un service fiable à nos clients.

En mai 2018, la Ville de Bathurst a organisé la 58e Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN). Portail du nord du Nouveau-Brunswick, l'Aéroport était au cœur de l'infrastructure d'accueil de cet événement. Nous avons joué un rôle vital dans la

DIRECTRICE EXÉCUTIVE JENNIFER HENRY



région en ce qui a trait à l'accueil de la délégation de 44 membres d'États et de gouvernements de la CONFEMEN à l'échelle de la francophonie. Les gestionnaires de l'Aéroport ont collaboré étroitement avec l'ACSTA, Securitas, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ainsi que les Affaires intergouvernementales pour fournir des endroits appropriés à l'intérieur de l'aérogare pour l'arrivée et le départ des délégués. Air Canada a également contribué à la réussite de cette activité en offrant des vols supplémentaires pour tenir compte de l'afflux des délégués qui se rendaient à l'Aéroport régional de Bathurst. L'AANNB est très fière d'avoir été associée à ce prestigieux événement.

L'AANNB valorise ses liens avec sa collectivité. Que ce soit nos passagers, nos locataires ou le grand public, nous sommes fiers de redonner quand nous le pouvons. Grâce à des événements comme Touche un avion ainsi que la participation à différents festivals et expositions, l'Aéroport régional de Bathurst a été en mesure de tisser des liens avec les gens de notre région qui vont au-delà de notre clientèle habituelle. En tant que facilitateur économique de la région, l'Aéroport est profondément ancré dans la collectivité et lui est reconnaissant de son soutien continu.

Les aéroports du pays évoluent dans un milieu très réglementé. Ils doivent voir à la conformité réglementaire et à la surveillance de la sécurité de leurs activités en tout temps. L'AANNB a investi dans des logiciels majeurs, des initiatives de perfectionnement professionnel et de l'expertise pour s'assurer qu'elle continue de fournir des lieux sûrs, fiables et conformes à ses utilisateurs. Elle a par ailleurs doté nos employés d'outils et de connaissances dont ils ont besoin pour atteindre ces normes de façon efficace et experte. Le conseil d'administration a joué un solide rôle de leadership afin de veiller à ce que ces initiatives soient efficaces et qu'elles ajoutent de la valeur à nos activités.

Le conseil d'administration a fourni du leadership et une surveillance des activités de l'AANNB. Il a été vital à la stabilité de l'infrastructure et des activités de l'Aéroport et a aidé les gestionnaires et le personnel à acquérir les ressources et les connaissances inestimables de ce milieu complexe. Chaque membre a apporté des points de vue précieux et une grande diversité de compétences qui ont une incidence positive sur nos activités. Merci pour votre dévouement et soutien!

À l'équipe de l'aéroport – c'est grâce à votre soutien et à votre dévouement soutenus, à votre capacité d'adaptation à un milieu en constante évolution, et à votre ténacité à relever des défis que nous avons pu continuer nos activités. Merci pour votre travail tenace et votre attention pendant cette année de transition.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous croyons que l'Aéroport régional de Bathurst continuera d'être une composante clé de l'économie, des possibilités d'investissement et de la facilitation commerciale de la région.

Le président,
René Legacy

La directrice générale,
Jennifer Henry





SERVICE AÉRIEN

Air Canada continue d'offrir deux vols par jour en direction de Montréal. Air Canada continue d'être un solide partenaire de l'Aéroport, comme en témoignent ses plus de 25 années de présence dans la région.

Évasion Air gère le comptoir de la compagnie aérienne au nom d'Air Canada depuis septembre 2014. Nous sommes heureux de continuer à travailler avec cette entreprise afin de fournir un service aérien dans notre région.

Avec le prolongement de la piste d'atterrissage et l'agrandissement de notre aérogare, nous serons en mesure d'explorer diverses perspectives d'avenir pour notre aéroport.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

VISITES À L'AÉROPORT

En 2018, trois groupes de la région Chaleur et de la Péninsule acadienne sont venus visiter notre aéroport afin d'en apprendre davantage sur le fonctionnement d'un aéroport et les différents métiers qu'on retrouve dans un aéroport. Voici une liste des groupes qui sont venus nous visiter :

Le 7 juin
11 étudiants du CCNB - Ingénierie du bâtiment

Le 8 juin
14 élèves de l'école La Passerelle de St-Isidore

Le 15 juin
12 jeunes de la Garderie Kids Corner Day Care



PRÉSENTATIONS ET ÉVÈNEMENTS COMMUNAUTAIRES

Encore une fois cette année, l'aéroport de Bathurst était présente à plusieurs événements communautaires tels que les défilés du Festival des Rameurs et des Journées Hospitalités. Zulu a fièrement participé à ces défilés avec notre char allégorique de plus de 40 pieds et faisant 28 pieds de largeur. Nos employés ont aussi participé à Exposition régionale, commerciale & industrielle de Beresford afin de faire connaître l'Aéroport et de discuter avec les gens de la communauté.

Un événement qui a rassemblé notre communauté au printemps 2018 a été la victoire du Titan d'Acadie-Bathurst lors de la coupe mémorial. Suite à leur victoire, la communauté a été invitée à venir accueillir nos champions à l'Aéroport régional de Bathurst. Plusieurs centaines de personnes, vêtus des couleurs de notre équipe local était au rendez-vous.

Pour une 3e année, l'équipe de l'Aéroport de Bathurst a mis la main à la pâte pour organiser l'activité Touche un avion. Deux hélicoptères et plusieurs avions étaient en exposition lors de l'évènement ainsi qu'un large éventail d'équipements utilisés à l'aéroport. Cette journée a permis à la communauté de voir l'aéroport d'un autre œil et de discuter avec nos employés. Au total, 1482 personnes ont assisté à l'évènement au cours de la journée.



NOUVEAU TERMINAL



AVANT



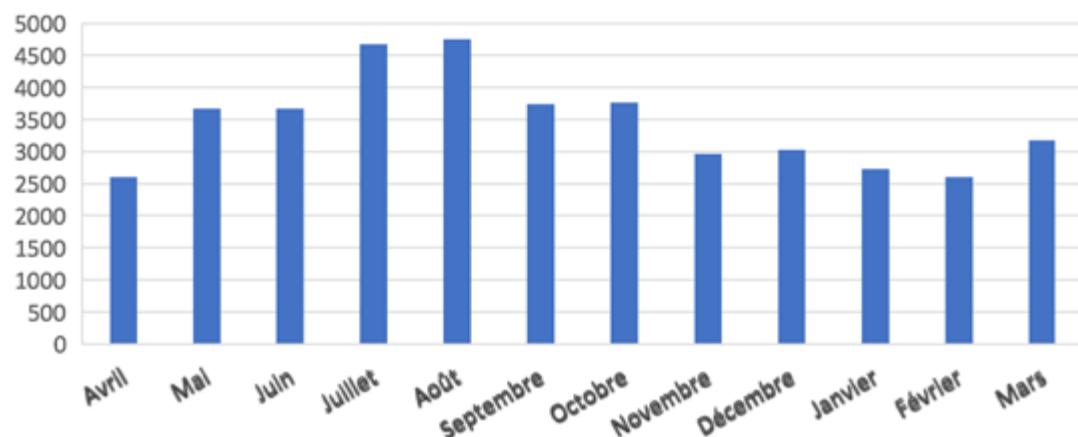
APRÈS



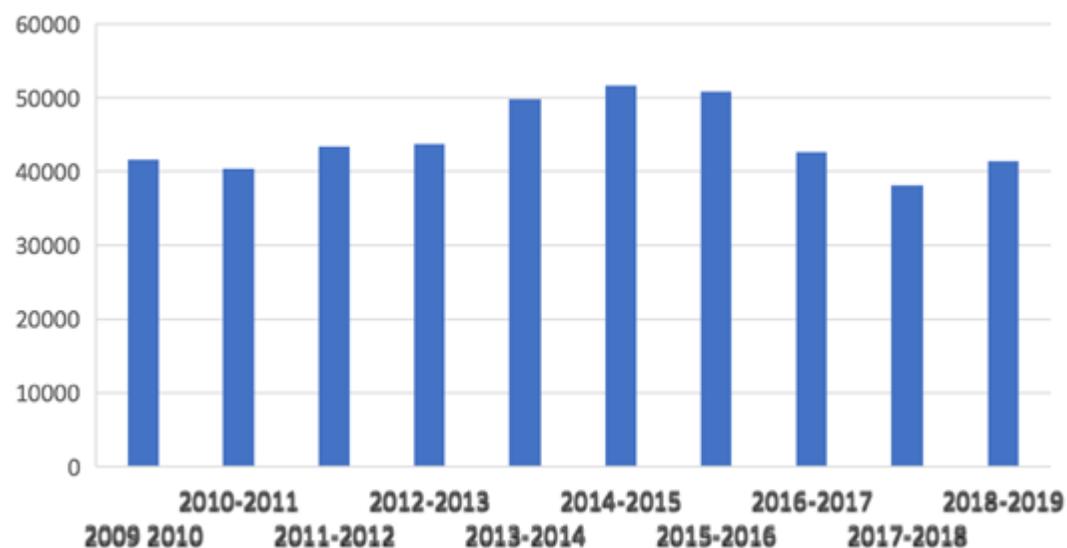
STATISTIQUES DES PASSAGERS



STATISTIQUES SUR LE NOMBRE DE PASSAGERS AVRIL 2018 À MARS 2019



PASSAGERS PAR ANNÉE FINANCIÈRE



DÉPENSES EN CAPITAL 2018-2019

Les dépenses en capital pour l'exercice financier 2018-2019 ont totalisé 1 303 286 \$. Ce montant a été réparti comme suit :

- Phase 3 de la construction du terminal
- Nouveau serveur et équipement de bureau
- Remplacement de l'armoire de rangement pour produits inflammables
- Système radio UNICOM

GOUVERNANCE

Chaque membre du conseil d'administration est nommé pour un mandat de trois ans et peut rester en fonction au conseil pendant un maximum de neuf ans. Le conseil d'administration se réunit cinq fois par année. En plus d'assister aux réunions ordinaires, les membres du conseil font parties de divers comités qui se réunissent au gré des besoins. Voici la liste des comités actuels :

- Comité exécutif
- Comité du développement des affaires
- Comité des finances et de la vérification
- Comité de la gouvernance
- Comité des ressources humaines





COMITÉ EXÉCUTIF

Membres : René Legacy, président
Todd Pettigrew, vice-président
Nadine LeBlanc, trésorière
Carole Caron, secrétaire

Tous les comités jouent un rôle actif dans les activités de l'Aéroport. Cependant, le Comité exécutif n'est convoqué que lorsque des décisions doivent être prises dans l'urgence entre les réunions habituelles et planifiées du conseil d'administration. Le Comité exécutif s'est réuni une fois au cours de l'exercice financier afin de discuter des affaires urgentes qui surviennent entre les réunions du conseil d'administration.

COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Membres : Francis Frenette, président
Carole Caron
René Legacy
Todd Morrison

Le Comité du développement des affaires s'est réuni une fois au cours de l'exercice financier pour discuter des sujets suivants :

- Frais de services et d'installations
- Zonage

COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION

Membres : Nadine LeBlanc, présidente
René Legacy
Todd Pettigrew

Le Comité des finances et de la vérification s'est réuni au cours de l'exercice financier afin de présenter à l'Autorité aéroportuaire des recommandations sur le budget annuel, l'ébauche des états financiers vérifiés, les stratégies d'investissement et les options de financement pour le projet d'expansion de l'Aéroport.

COMITÉ DE GOUVERNANCE

Membres : Carole Caron, présidente
René Legacy
Vincent Poirier

L'objectif principal du comité de gouvernance est de déterminer la composition d'un conseil d'administration et de mesurer le rendement du conseil dans son ensemble et de chacun de ses membres.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Membres : Yannick Mainville, président
Vincent Poirier
René Legacy

Le Comité des ressources humaines a été convoqué à diverses reprises sur plusieurs mois afin de discuter des sujets ci-dessous et de formuler conseils et recommandations à leur propos :

- Politiques des ressources humaines
- Organigramme

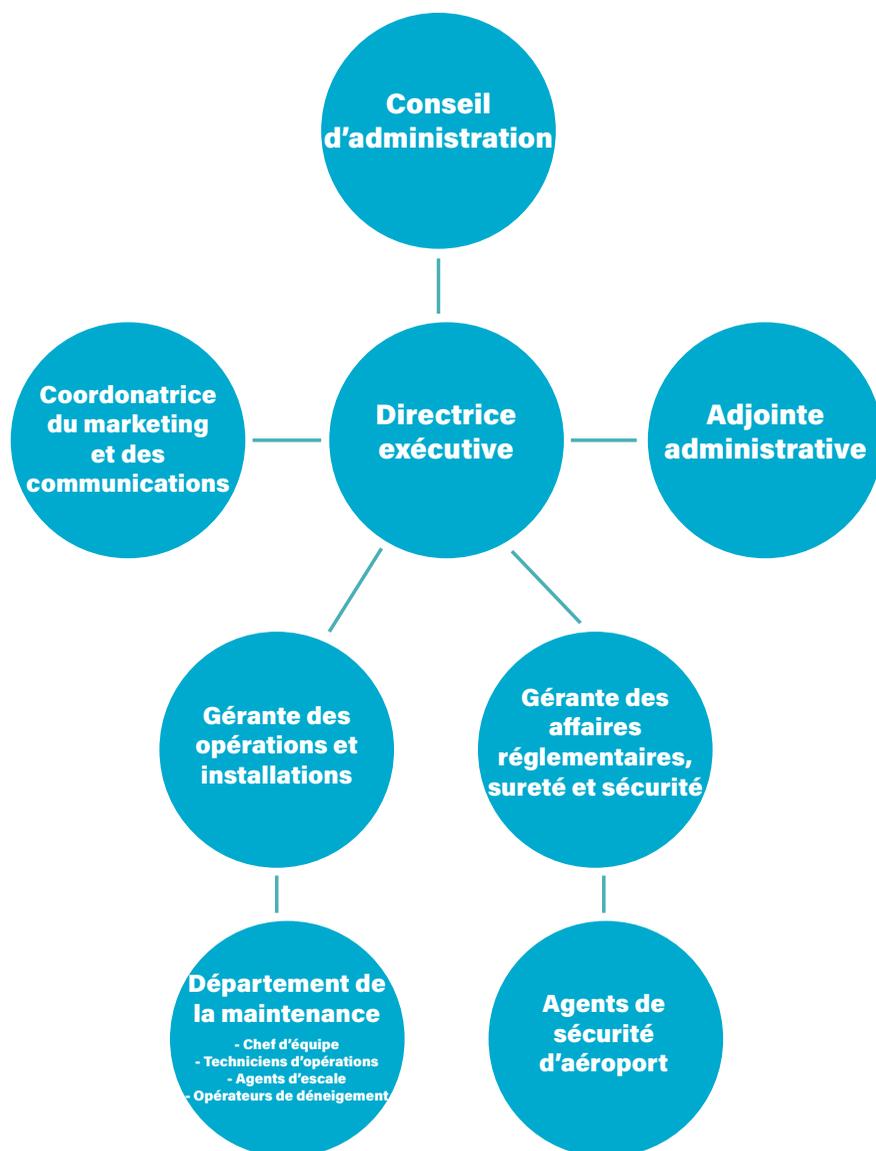


CONSEIL D'ADMINISTRATION

CODE DE CONDUITE DES DIRECTEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les administrateurs de l'Autorité doivent respecter un code de conduite et des règlements sur les conflits d'intérêts. À cette fin, ils doivent éviter de se placer dans des situations de conflit d'intérêts. Aucun conflit d'intérêt a été déclaré pendant l'exercice 2018-2019.

ORGANIGRAMME DE L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK



SALAIRES ET RÉMUNÉRATION DES CADRES SUPÉRIEURS ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019

Les salaires combinés des membres de l'équipe de la haute direction (directrice exécutive, gérante des opérations et installations, gérante des affaires réglementaires, sûreté et sécurité, coordonnatrice du marketing et des communications et adjointe administrative) ont atteint 363 491 \$.

La rémunération du conseil d'administration se composait d'indemnités quotidiennes équivalant à 2 399 \$.

L'Autorité doit signaler tous les contrats conclus qui sont d'une valeur supérieure à 75 000 \$ et qui n'ont pas été accordés à l'issue d'un processus public d'appel d'offres concurrentiel. Aucun contrat excédant ce montant n'a été attribué au cours de l'année financière.

RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE



Sur notre site Web
www.airbathurst.com



Sur Facebook
Aéroport régional de Bathurst



SIÈGE SOCIAL

Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick

2929, Route 180
South Tetagouche (Nouveau Brunswick)
E2A 7B9

CONSEILS JURIDIQUES

Droit JURIS Law

678, rue Champlain
Dieppe (Nouveau Brunswick)
E1A 1P5

Cox & Palmer

Blue Cross Centre
Suite 500, 644 Main Street
Moncton, NB E1C 1E2

VÉRIFICATEURS

EPR - Bathurst

1935, avenue St. Peter
Bathurst (Nouveau Brunswick)
E2A 7J5

INVESTISSEMENTS ET SERVICES FINANCIERS

UNI Coopération financière

1215, avenue St. Peter
Bathurst (Nouveau Brunswick)
E2A 3A2

Assante Financial Management Ltd.

276, rue Marie
Beresford (Nouveau Brunswick)
E8K 1P8



TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	18
Fonds d'administration	
Bilan	19
État des revenus et dépenses	20
Annexe complémentaire des revenus	21
Annexe complémentaire des dépenses	22
Fonds de capital	
Bilan	25
État des dépenses et investissements en capital	26
État des financements de capital	27
Fonds de réserve et de fiducie	
Bilan	28
État des revenus et dépenses	29
Bilan combiné	30
Notes complémentaires aux états financiers	31





BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1225, rue St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 2J5

Tél./Tel.: (506) 548-1984
Télex/Fax: (506) 548-0904

epbath@eprbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boulevard St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1R6

Tél./Tel.: (506) 727-2010
Télex/Fax: (506) 727-2088

eppeninsule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc. / Northern New Brunswick Airport Authority Inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc. / Northern New Brunswick Airport Authority Inc., qui comprennent les bilans du fonds d'administration, de réserve et de fiducie et de capital au 31 mars 2019, et les états des revenus, dépenses et surplus du fonds d'administration et de réserve et de fiducie, ainsi que l'état des dépenses et investissements en immobilisations et des financements du fonds de capital pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux en conformité avec la Loi des municipalités, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc. / Northern New Brunswick Airport Authority Inc. au 31 mars 2019, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux en conformité avec la Loi des municipalités.

EPR - Bathurst / Péninsule

EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Bathurst, Nouveau-Brunswick
Le 16 mai 2019

Associés - Partners:
*André S. Dumas, CPA, CMA
*Denis St-Pierre, FCPA, FCGA
*Gilles Dumas, CPA, CA

Un cabinet indépendant membre du Groupe EPR, Canada Inc. / An Independent Member Firm of EPR, Canada Group Inc.

*Désigné corporation professionnelle / Designated Professional Corporation

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC. BILAN - FONDS D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2019

2

	2019	2018
ACTIFS		
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse	372 099 \$	68 755 \$
Débiteurs	279 166	237 437
Sommes à recevoir des agences gouvernementales	-	189 544
Stocks	28 080	22 419
Frais payés d'avance	80 324	52 332
	759 669	570 487
INVESTISSEMENTS (note 3)	2 576	2 576
	762 245 \$	573 063 \$
PASSIFS ET SURPLUS		
PASSIFS À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	137 999 \$	73 813 \$
Sommes à payer à des agences gouvernementales	130 165	-
À payer au Fonds de capital	359 053	179 813
À payer au Fonds de réserve	14 783	14 796
	642 000	268 423
SURPLUS		
Solde, début de l'exercice	304 640	371 632
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	162 106	(15 348)
Surplus de l'avant-dernier exercice	(346 501)	(51 644)
	120 245	304 640
	762 245 \$	573 063 \$

APPROUVÉ PAR :

Directeur :

Directeur :

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 3
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES
 FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	Budget	2019	2018
REVENUS			
Locations (page 4)	130 260 \$	107 339 \$	88 433 \$
Frais d'usagers (page 4)	2 110 000	2 387 038	2 007 243
Divers	36 250	4 219	82 307
Subventions	-	9 804	9 412
Surplus de l'avant-dernier exercice	346 501	346 501	51 644
	2 623 011	2 854 901	2 239 039
DÉPENSES			
Administration (page 5)	636 275	766 505	695 720
Système pétrolier (page 5)	569 000	771 185	593 010
Garage (page 5)	40 500	24 886	19 199
Opérations (page 5)	279 407	299 291	263 492
Service de bagages (page 6)	100 696	140 295	112 651
Piste et terrains (page 6)	85 200	247 912	167 175
Sécurité (page 6)	32 467	47 913	40 084
Déneigement (page 6)	246 010	300 900	290 308
Aérogare (page 6)	65 000	74 119	50 955
Autres (page 7)	55 000	1 604	9 185
Services financiers (page 7)	513 456	18 185	12 608
	2 623 011	2 692 795	2 254 387
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)	- \$	162 106 \$	(15 348) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 4
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES REVENUS - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	Budget	2019	2018
LOCATIONS			
Espace publicitaire	12 000 \$	- \$	- \$
Bails de terrain	9 300	4 336	5 330
Location de bureau	108 960	103 003	83 103
	130 260 \$	107 339 \$	88 433 \$
FRAIS D'USAGERS			
Frais d'opération de l'aéroport	830 000 \$	827 399 \$	779 800 \$
Stationnement	95 000	34 316	52 024
Vente de combustible	950 000	1 265 644	949 538
Service aux avions	55 000	65 105	52 354
Frais pour l'usage de l'aérogare	180 000	194 574	173 527
	2 110 000 \$	2 387 038 \$	2 007 243 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 5
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	Budget	2019	2018
ADMINISTRATION			
Publicité	60 000 \$	43 233 \$	63 386 \$
Frais AIF	24 900	24 770	23 394
Mauvaises créances	-	238	-
Assurance	35 000	24 493	23 985
Divers	25 000	15 069	23 959
Fourniture de bureau et papeterie	20 000	55 904	27 022
Per diem des directeurs	4 000	2 406	1 140
Honoraires professionnels	50 000	136 383	89 189
Taxes et permis	15 000	17 591	17 737
Télécommunications	25 000	20 844	20 974
Réunions et déplacements	14 422	15 921	15 014
Salaires et avantages sociaux	362 953	409 653	389 920
	636 275 \$	766 505 \$	695 720 \$
SYSTÈME PÉTROLIER			
Pétrole en vrac	560 000 \$	759 883 \$	587 447 \$
Entretien et réparation	9 000	11 302	5 563
	569 000 \$	771 185 \$	593 010 \$
GARAGE			
Divers	11 500 \$	8 451 \$	5 796 \$
Entretien et réparation	4 000	7 640	3 256
Électricité	25 000	8 795	10 147
	40 500 \$	24 886 \$	19 199 \$
OPÉRATIONS			
Salaires et avantages sociaux	279 407 \$	299 291 \$	263 492 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 6
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	Budget	2019	2018
SERVICE DE BAGAGES			
Divers	3 000 \$	16 573 \$	1 142 \$
Salaires et avantages sociaux	97 696	123 722	111 509
	100 696 \$	140 295 \$	112 651 \$
PISTE ET TERRAINS			
Entretien et réparation	85 200 \$	233 094 \$	157 642 \$
Dépenses de véhicules	-	14 818	9 533
	85 200 \$	247 912 \$	167 175 \$
SÉCURITÉ			
Salaires et avantages sociaux	32 467 \$	47 913 \$	40 084 \$
DÉNEIGEMENT			
Entretien et réparation	100 000 \$	134 278 \$	120 565 \$
Déblaiement de neige et de glace	45 000	28 152	52 925
Salaires et avantages sociaux	101 010	138 470	116 818
	246 010 \$	300 900 \$	290 308 \$
AÉROGARE			
Électricité	30 000 \$	58 356 \$	30 174 \$
Entretien et réparation	5 000	2 367	4 582
Fournitures	30 000	13 396	16 199
	65 000 \$	74 119 \$	50 955 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 7
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	Budget	2019	2018
AUTRE			
Phare non directionnel	- \$	1 604 \$	9 185 \$
Projets spéciaux	55 000	-	-
	55 000 \$	1 604 \$	9 185 \$
SERVICES FINANCIERS			
Dépenses en immobilisations corporelles	402 000 \$	- \$	- \$
Intérêts et frais bancaires	10 000	18 185	12 608
Intérêts sur la dette à court terme	41 829	-	-
Remboursement de la dette à long terme	59 627	-	-
	513 456 \$	18 185 \$	12 608 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 8
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 BILAN - FONDS DE CAPITAL
 AU 31 MARS 2019

	2019	2018
ACTIFS		
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse	686 487 \$	241 680 \$
Débiteurs	280	-
Sommes à recevoir du Fonds d'administration	359 053	179 813
	1 045 820	421 493
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)		
	2 813 878	3 238 176
	3 859 698 \$	3 659 669 \$
PASSIFS ET SOLDE DE FONDS		
PASSIFS À COURT TERME		
Emprunt à demande (note 5)	1 990 151 \$	1 427 378 \$
Créditeurs et charges à payer	5 971	2 111
Sommes à payer au Fonds de réserve et de fiducie	700 000	900 000
	2 696 122	2 329 489
SOLDE DE FONDS		
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES (page 9)	1 163 576	1 330 180
	3 859 698 \$	3 659 669 \$

APPROUVÉ PAR :

Directeur : 

Directeur : _____

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 9
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT DES DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS EN CAPITAL
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019	2018
Dépenses		
Amortissement	89 873 \$	105 018 \$
Frais bancaires	56 824	10 625
Perte sur cession des immobilisations	19 907	-
Excédent des dépenses sur les revenus	(166 604) \$	(115 643) \$
Investissements en immobilisations corporelles		
Solde, au début de l'exercice	1 330 180 \$	1 445 823 \$
Ajouter :		
Excédent des dépenses sur les revenus	(166 604)	(115 643)
SOLDE, à la fin de l'exercice	1 163 576 \$	1 330 180 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 10
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT DES FINANCEMENTS DE CAPITAL
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019	2018
PROVENANCE		
Transfert du fonds d'Administration et de réserve		
Immobilisations corporelles	61 646 \$	- \$
61 646 \$	- \$	- \$
AFFECTATION		
Achats d'immobilisations corporelles	61 646 \$	- \$
61 646 \$	- \$	- \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 11
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 BILAN - FONDS DE RÉSERVE ET DE FIDUCIE
 AU 31 MARS 2019

	2019	2018
ACTIFS		
Encaisse	481 481 \$	273 569 \$
À recevoir du Fonds d'opérations	14 783	14 796
À recevoir du Fonds de capital	700 000	900 000
	1 196 264 \$	1 188 365 \$

RÉSERVE

Fonds de réserve - Opération (page 12)	28 413 \$	28 413 \$
Fonds de réserve - Capital (page 12)	1 167 851	1 159 952
	1 196 264 \$	1 188 365 \$

APPROUVÉ PAR :

Directeur : 

Directeur : 

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 12
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES - FONDS DE RÉSERVE ET DE FIDUCIE
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	Fonds de réserve		2019	2018
	Opération	Capital		
Solde, au début de l'exercice	28 413 \$	1 159 952 \$	1 188 365 \$	1 186 872 \$
Revenus :				
Intérêts	-	7 899	7 899	1 493
Solde, à la fin de l'exercice	28 413 \$	1 167 851 \$	1 196 264 \$	1 188 365 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
BILAN COMBINÉ
AU 31 MARS 2019

13

	2019	2018
ACTIFS		
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse		
Débiteurs	1 540 068 \$	584 004 \$
Sommes à recevoir des agences gouvernementales	279 446	237 437
Inventaire	-	189 544
Frais payés d'avance	28 080	22 419
	80 324	52 332
	1 927 918	1 085 736
INVESTISSEMENTS (note 3)	2 576	2 576
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	2 813 878	3 238 176
	4 744 372 \$	4 326 488 \$
PASSIFS ET SURPLUS		
PASSIFS À COURT TERME		
Emprunt à demande (note 5)	1 990 151 \$	1 427 378 \$
Créditeurs et charges à payer	143 970	75 925
Sommes à payer à des agences gouvernementales	130 165	-
	2 264 286	1 503 303
SURPLUS		
Investissement en immobilisations corporelles (page 8)	1 163 576	1 330 180
Surplus (page 2)	120 245	304 640
Fonds de réserve et de fiducie (page 11)	1 196 265	1 188 365
	2 480 086	2 823 185
	4 744 372 \$	4 326 488 \$

APPROUVÉ PAR :

Directeur : 

Directeur : 

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. NATURE DES OPÉRATIONS

L'autorité coordonne les activités de l'aéroport régional de Bathurst, Nouveau-Brunswick. L'autorité est un organisme sans but lucratif et est exonéré d'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi sur l'impôt*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux en conformité avec la Loi des municipalités.

L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc. / Northern New Brunswick Airport Authority Inc. applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

a) Constatation des produits

Les revenus d'exploitation sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsqu'ils sont gagnés, c'est-à-dire lorsque :

- Les services sont fournis ou les produits sont livrés aux clients.
- Il y a une preuve évidente de l'existence d'un arrangement.
- Les montants sont fixes ou peuvent être déterminés.
- Notre capacité de recouvrer les montants est raisonnablement assurée.

b) Stock

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût dans le Fonds de capital. Les immobilisations corporelles sont amorties en utilisant des méthodes qui réduiront le coût original des immobilisations corporelles à leurs valeurs résiduelles basées sur leur durée de vie utilisant les taux suivants :

Bâtiments	4 - 10 %	Dégressif
Équipement et machinerie	10 - 55 %	Dégressif
Matériel roulant	30 %	Dégressif
Stationnement	8 %	Dégressif
Amélioration de la piste	8 %	Dégressif
Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage	20 %	Dégressif
Équipement de déneigement	20 - 30 %	Dégressif

L'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisé dans le Fonds de capital. Les subventions reçues sont amorties en utilisant les mêmes taux que ceux des immobilisations corporelles s'y rapportant.

Pas d'amortissement sur les additions pour l'année d'acquisition.



2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

d) Surplus / Déficit

L'autorité a adopté comme politique de budgéter dans les opérations de l'année courante tout surplus ou déficit de l'avant-dernier exercice.

e) Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de l'autorité consiste à présenter dans la trésorerie et équivalent de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les emprunts bancaires sont considérés comme des activités de financement.

f) Utilisation d'estimation

La présentation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de l'association. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

g) Régime de retraite

Les employés font partie d'un plan de pension à contributions déterminées pour lequel la responsabilité de l'autorité se limite à 4 % du gain ouvrant droit à une pension.

h) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

i) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent la trésorerie et équivalent de trésorerie, les débiteurs, les frais payés d'avance, les crédateurs et charges à payer et les frais courus. En raison de leur échéance à court terme, tous les instruments financiers sont reportés à des montants correspondants approximativement à leur juste valeur.

j) Objectifs de la gestion du risque financier et politiques

Les politiques relatives à la gestion du risque font partie de la gestion globale des activités de l'entité, à l'instar des autres organismes sans but lucratif. La participation directe de l'autorité dans les activités quotidiennes contribue à déterminer les risques et les variations dans les attentes, ce qui entraîne des changements dans les activités de gestion du risque, dans les exigences et dans les actions. L'autorité ne prend pas part à des opérations de couverture afin de gérer le risque. Dans le cadre de la gestion globale des activités de l'autorité, la direction envisage d'éviter toute concentration indue des risques et pour ce faire, adopte des politiques de crédit et d'investissement adéquates afin de gérer l'exposition de l'organisme.

3. INVESTISSEMENT

	2019	2018
Gestion Ace Aviation Inc., à la juste valeur marchande	2 576 \$	2 576 \$

Le coût au 31 mars 2018 était de 4 240 \$.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018	
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Terrain	294 832 \$	- \$	294 832 \$	294 832 \$
Bâtiment - Administration	-	-	-	89 018
Bâtiment - Transport aérien	5 200 219	437 817	4 762 402	684 751
Bâtiment - Déneigement	291 537	170 447	121 090	127 062
Équipement et machinerie	677 245	420 069	257 176	105 145
Matériel roulant	81 053	45 629	35 424	7 891
Stationnement	527 732	274 839	252 893	274 883
Amélioration de la piste	2 256 482	974 883	1 281 599	1 393 041
Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage	2 402 155	2 361 148	41 007	51 258
Équipement de déneigement	1 297 124	1 154 823	142 301	160 065
Bâtiment en construction	-	-	-	1 784 671
	13 028 379	5 839 655	7 188 724	4 972 617
Moins subventions :				
Bâtiment - Administration	-	-	-	43 023
Bâtiment - Transport aérien	3 078 266	34 354	3 043 912	236 707
Équipement et machinerie	38 994	36 361	2 633	3 291
Amélioration de la piste	2 256 482	974 883	1 281 599	1 393 041
Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage	171 300	145 435	25 865	32 332
Équipement de déneigement	138 000	117 163	20 837	26 047
	5 683 042	1 308 196	4 374 846	1 734 441
	7 345 337 \$	4 531 459 \$	2 813 878 \$	3 238 176 \$

**L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

5. EMPRUNT À DEMANDE

L'autorité a une marge de crédit autorisée d'un montant de 150 000 \$, portant un taux d'intérêt préférentiel plus 0,75 % et garantie par un contrat de sureté sur les actifs de l'aéroport. Au 31 mars 2019, un montant de 150 000 \$ était inutilisé.

L'autorité a une marge de crédit autorisée d'un montant de 2 349 814 \$, portant un taux d'intérêt préférentiel plus 3,45 % et garantie par un contrat de sureté sur les actifs de l'aéroport. Au 31 mars 2019, un montant de 359 663 \$ était inutilisé.

6. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'autorité reçoit la majorité de ses revenus de Air Canada. La continuité des opérations de l'aéroport dépend de la continuité de ce transporteur.

7. GESTION DE L'ACTIF NET

En matière de gestion de son actif net, l'objectif de L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc. / Northern New Brunswick Airport Authority Inc. est de poursuivre ses activités de manière durable tout en remplissant son mandat général. Il atteint son objectif en effectuant une gestion quotidienne rigoureuse de son flux de trésorerie et en surveillant régulièrement les recettes et les dépenses par rapport à ses budgets de fonctionnement et d'immobilisations annuels. Au besoin, l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc. / Northern New Brunswick Airport Authority Inc. intervient rapidement pour générer des recettes supplémentaires lorsque celles-ci ne respectent pas son budget et pour réduire les dépenses ou limiter des programmes lorsqu'il est impossible de trouver d'autres sources de revenus.





Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick inc.
2929, route 180, Tetagouche Sud (N.-B.) E2A 7B9

Tél.: 506 549-5050

Fax: 506 549-5051

www.airbathurst.com